

Janvier 2018

Bonne Année 2018 !!

2017 est derrière nous et nous entamons une nouvelle année ensemble. L'année passée a été marquée par des réalisations importantes, alors même que les dotations de l'Etat ont considérablement baissé, que les charges obligatoires ne cessent de s'alourdir et que nous avons décidé en 2017 de ne pas augmenter le taux des impôts locaux.

Nos projets ont bien avancé, même si nous avons un peu de retard sur le calendrier annoncé. Ce sera le 10 mars que nous inaugurerons avec vous les bâtiments du Domaine : la médiathèque et la grande salle du Chai ainsi que l'espace scénique extérieur.



Déjà notre bibliothèque est sur le point de déménager dans des locaux plus spacieux qui lui permettront de développer davantage les actions mises en place en 2017. En effet, tout au long de l'année écoulée, des jeux de société à destination des jeunes et moins jeunes, des ateliers numériques, des séances de découvertes de pratiques artistiques et manuelles, et des animations contes vous y ont été proposés.

Ces animations ont connu un certain succès, laissant présager que le nouvel équipement correspondra bien à vos nouvelles attentes en matière d'équipement culturel.

2017 a été aussi une étape importante concernant la qualité de nos connexions internet. Les services du Département ont réceptionné au mois de Décembre les travaux réalisés pour la mise en place de la montée en débit prévue pour Saint Bauzille. Quatre armoires installées rue du Languedoc et destinées aux quatre opérateurs sont ainsi équipées en fibre optique. Mais là aussi, un peu de retard sur le calendrier annoncé, la montée en débit chez les particuliers devrait se faire seulement à partir du mois d'Avril 2018. Encore un peu de patience donc...mais il faut savoir que nous ferons partie des premières communes équipées par le Département ; alors, sachons apprécier ce qui nous est proposé.

L'année 2017 a connu un été très chaud, long et très sec. Et l'été chez nous, c'est la saison du risque incendie. Dans ce domaine, la commune a bénéficié en 2017 d'aides importantes venues du Département. Au printemps dernier, nous avons ainsi pu être accompagnés par les sapeurs forestiers pour la mise en place d'un coupe feu de 100m de large sur l'interface Nord. En 2018, nous allons poursuivre ces actions préventives. Cette année, la commune va étendre son action en étendant la coupure verte vers l'Ouest.

La commune a aussi lancé son schéma directeur d'assainissement en 2017, de manière à pouvoir anticiper les extensions et rénovations du réseau. Cette étude obligatoire a un coût important et constitue la dernière action municipale en matière d'assainissement collectif. En effet, depuis le 1er janvier de cette nouvelle année, c'est la communauté de communes du Grand Pic Saint Loup qui dispose de la compétence eau et assainissement comme vous en avez déjà été informés.

La commune bouge, se développe et nous nous enrichissons de ces changements. 2018 est l'année du recensement et, très bientôt, nous saurons combien nous sommes exactement à habiter Saint Bauzille.

Pour finir, j'adresse à chacun d'entre vous, mes meilleurs vœux de santé, bonheur et d'épanouissement pour 2018.

Françoise Matheron



FÊTE DU SAPIN 2017

Il est des traditions qui perdurent et cette année encore, nous nous sommes retrouvés autour du sapin.

Accompagnés de Gil, Julie la Rousse et leur orgue de Barbarie, nous nous sommes rendus au foyer communal pour visionner un petit reportage sur la préparation de Noël à l'école.

Les enfants, accompagnés de la Chorale des Garrigues, nous ont ravis avec leurs chants de Noël, suivis par ceux des adultes. Nous nous sommes réchauffés avec le vin chaud en dégustant les gâteaux, toujours aussi savoureux, que les parents avaient apportés.



SAINT BAUZILLE DE MONTMEL : TERRE SAINÉ

Nous avons le plaisir de vous informer que notre village a obtenu le label « Terre Saine » pour ses bonnes pratiques phytosanitaires. Prochainement des panneaux « Terre Saine » offerts par la Région seront mis en place à l'entrée de la ville.

Que les jardiniers amateurs n'hésitent pas à consulter le site «https://www.ecophyto-pro.fr/structures/view/177/fredon_occitanie» pour mettre en œuvre dans leurs jardins et potagers des pratiques respectueuses de l'environnement.

INAUGURATION MEDIATHEQUE

Après plusieurs mois de travaux, c'est avec joie que nous vous annonçons que la médiathèque du Domaine est enfin terminée et que son déménagement s'effectuera en février !

L'inauguration du Domaine et de la médiathèque aura lieu le 10 Mars et tous les habitants de la commune y seront conviés.

Vous recevrez une invitation prochainement dans laquelle seront inscrits tous les renseignements (horaires, programme de la journée).



APERITIF NOUVEAUX ARRIVANTS

Les nouveaux habitants sont invités à venir rencontrer élus et présidents des associations le jeudi 15 mars à partir de 19 heures à la salle du Chai au Domaine.

Le sénateur Henri Cabanel sera également présent.

Afin de préparer au mieux cet événement, il est souhaité que les personnes installées sur la commune en 2017 et 2018 qui souhaitent participer à cette réception se fassent connaître auprès du secrétariat de mairie.

EAU ET ASSAINISSEMENT

La Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup, déjà compétente en eau potable, eau brute et assainissement non collectif, est devenue au 1er janvier 2018, compétente en assainissement collectif des eaux usées, en lieu et place des communes qui assureraient jusqu'à présent cette compétence.

CADRE DE VIE

La campagne de stérilisation des chats errants se poursuit aux Brusses et au Bois de Laure.

Si votre chat n'est pas tatoué ou pucé, pensez à lui mettre un collier pour l'identifier.



La semaine de quatre jours revient à l'école

Dès la rentrée 2018, le temps des apprentissages scolaires sera à nouveau réparti **sur quatre jours** à l'école de Saint Bauzille comme dans près de 8 communes sur 10 selon l'enquête de l'AMF publiée en novembre 2017.

La commune avait lancé fin 2017, une enquête sur ce sujet et les résultats ont été peu significatifs. Aussi le conseil municipal a décidé de ne pas se positionner en conseil d'école sur ce sujet qui en France, fait débat depuis des années sans qu'aucun consensus n'ait pu être trouvé. Et ce d'autant plus que la décision à prendre concernait la répartition d'un temps scolaire qui est régi par l'éducation nationale et non par la municipalité. Si l'Etat ne souhaite pas se positionner quant à l'organisation du service éducatif dont il a la responsabilité sur tout le territoire national, la commune elle, ne s'estime légitime que sur l'organisation des temps périscolaires qui lui incombe localement.

Un conseil d'école exceptionnel s'est donc tenu le 15 janvier et le sujet a été longuement débattu. A l'issue des débats, la majorité des votants s'est exprimée en faveur du retour à la semaine des quatre jours. Ce choix a été entériné par le conseil municipal qui s'était engagé à respecter le résultat du vote des enseignants et des parents d'élèves membres du conseil d'école. Le conseil d'école a aussi voté le raccourcissement de la pause méridienne qui sera à partir de la rentrée 2018, de 1 heure trois quart au lieu des deux heures actuelles. Les deux services de restauration seront maintenus. La commune était opposée à ce raccourcissement qui offre un temps de pause moindre aux enfants après le repas et leur impose un rythme plus contraint pour le déjeuner. Les enseignants et les parents d'élèves estiment que la durée de ce temps périscolaire provoque tensions et énervement chez les enfants et c'est donc leur proposition qui sera appliquée à la rentrée. Les horaires de l'école sont donc fixés jusqu'à nouvel ordre.

Il reste à présent à la commune le soin d'organiser au mieux les temps périscolaires en tenant compte de ce nouveau changement. **Parce que si tout élève est un enfant, l'enfant n'est pas seulement un élève !** Et que les temps périscolaires concernent un nombre important d'enfants, et pour une grande partie de leurs journées.

Ils se doivent donc de contribuer à leur épanouissement autant qu'à l'apprentissage de la vie sociale. Alors que les temps scolaires sont directifs dans la forme, pendant les temps périscolaires, il est souhaitable que chaque enfant puisse vivre l'activité à son rythme, voire choisir de ne pas y participer.

L'attention ne doit pas être sollicitée en permanence, l'enjeu est de développer le choix, la motivation et l'implication dans l'activité.

La journée scolaire des enfants sera plus longue l'année prochaine, leur concentration plus sollicitée et donc, le temps périscolaire doit être adapté à ce changement.

Si des jeux ou activités (crochet, atelier informatique, jeux sportifs ou de société, lecture...) pourront être proposés à la garderie du soir ou sur le temps de la pause méridienne, ils ne feront en aucun cas l'objet d'une organisation structurée avec groupes d'inscrits réguliers comme l'étaient les TAPS.

Après six heures de classe, il faut que chaque enfant qui reste à la garderie puisse décider selon son envie et sa forme physique s'il veut participer aux jeux ou activités proposés par le personnel communal. Seule exception à ce parti pris de libre choix, l'étude surveillée. Ce dispositif sera mis en place pour les plus grands, les lundis et jeudis soirs afin que les enfants puissent y faire leurs devoirs si les familles le souhaitent.

La coupure du mercredi et du WE permet d'éviter aux enfants de faire leur devoirs les mardis et vendredis soirs en étude, les jours où ils risquent d'être plus fatigués et moins réceptifs. Le mercredi a été souhaité vaqué pour que les enfants puissent se reposer à la maison par nombre de familles. Pour ceux qui ne pourront pas faire la grasse matinée, le centre de loisirs les accueillera de 7h30 jusqu'à 14h. Les après-midis, la commune continuera de développer des activités gratuites à la nouvelle médiathèque pour les enfants jusqu'à 17h30. Cette organisation sera évaluée dans le courant de la prochaine année scolaire. Des adaptations pourront y être apportées pour répondre davantage si nécessaire aux besoins des enfants et des familles.

« L'enfant se construit et se développe plus harmonieusement si les adultes instaurent avec lui différents modes de relation ... L'organisation du temps des loisirs offre aux acteurs éducatifs la possibilité de rééquilibrer les composantes de la relation adultes/enfants en proposant des temps communs de jeux avec les adultes et des temps libres. Ces derniers, trop souvent perçus négativement comme de l'oisiveté, sont autant d'occasions pour l'enfant de laisser aller son imagination et de construire sa personnalité ».

Guide des activités périscolaires de qualité ministère jeunesse et sport

SPECTACLE DE NOËL

En décembre, grâce au co-financement de la médiathèque départementale et de la municipalité, nous avons eu le plaisir d'accueillir le spectacle « *Ode à l'hiver et à la générosité* » de **Clémentine JOUVE**.

Elle a séduit les enfants par un récit où l'amitié et la générosité sont les valeurs clés de la magie de Noël. Elle les a ensuite captivés par les aventures d'un criquet espiègle.

A la bibliothèque, **Marie-José** a ravi les plus petits avec des histoires de Noël, avant de partager un petit goûter.



ACTIVITES DU MERCREDI



L'atelier maquette avec **Charles**, l'activité numérique avec **Jérémy** et les jeux de sociétés jeunesse avec **Nathan**, les mercredis après-midi à la bibliothèque sont bien animés. Les enfants et jeunes ados se retrouvent avec plaisir autour de ces activités.



Trois fois par semaine, **Nathan** propose aux séniors de jouer aux cartes, aux échecs, au scrabble et de découvrir divers jeux de sociétés.



A partir du **12 février**, la bibliothèque sera fermée pour cause de **déménagement**. Les activités jeunesse et séniors se dérouleront alors à **la salle des associations**.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le **site communal** dans l'*onglet bibliothèque* ou l'agenda de la bibliothèque distribué récemment.

API BUS

Le vendredi 8 décembre, la mairie de Saint Bauzille de Montmel a accueilli le bus de l'ADMR en partenariat avec la CARSAT, baptisé l'API Bus (Animation - Prévention - Information). Mme BLIN animatrice de l'API Bus a fait une intervention très instructive sur les Droits et Aides pour les séniors auprès d'un public formé de 13 personnes.

Vous pourrez trouver un résumé du contenu de l'animation sur le site de la mairie (www.saintbauzilledemontmel.fr)

La mairie a programmé un second passage le jeudi 1er février à 14h30 salle de la mairie. Le programme de cet atelier (gratuit pour le public) à destination des retraités sera sur le thème de l'informatique.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune.

C'est pour cela que votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, utile à tous.

Au sein de notre commune, nous avons 3 agents recenseurs, Chantal DANTI, Baptiste MOUGEOT et Camille POURRE. Ils effectueront leur tournée du jeudi 18 janvier au samedi 17 février 2018.

Ils vont se partager le village en 3 parties bien distinctes. De plus, nous vous recommandons de bien les accueillir pour faciliter leur travail. Cette année, et pour la première fois, le recensement peut s'effectuer en ligne. Cela est beaucoup plus simple et plus rapide pour vous.

Pour plus d'informations, consultez le site du recensement.



CONTAINERS DE LA DRAILLE

Afin de préserver l'environnement, nous sommes amenés à trier de plus en plus nos déchets.

La Communauté de Communes qui a compétence en la matière, a décidé d'imposer à tout nouveau lotisseur, l'implantation de containers de tri. C'est pourquoi les premiers ont été installés sur la Draille. D'autres suivront...



ETAT CIVIL

En 2017, sur Saint Bauzille de Montmel on compte 6 naissances dont 1 sur la commune.

De plus, on a pu célébrer 7 mariages et 3 PACS tout au long de l'année.

Malheureusement, nous avons le regret de vous informer qu'il y a eu 6 décès dans la commune et nous présentons toutes nos condoléances aux familles.

Espérons que 2018 nous offre beaucoup de naissances, de mariages et peu de décès.



AGIR

« LE CHAMP DES POSSIBLES »

Film / Débat – vendredi 23 mars 2018 – 20 h
Foyer communal

Pour sa 13ème édition qui aura lieu du 20 au 30 mars prochain, la Semaine pour les alternatives aux pesticides mettra l'alimentation à l'honneur.

Dans un contexte où la demande de bio n'a jamais été aussi forte, où les agriculteurs sont de plus en plus nombreux à s'y convertir mais où certains décideurs peinent encore à soutenir ce modèle durable, il est urgent de montrer, de manière pédagogique, que les alternatives existent !

En invitant les habitants de St Bauzille à voir, ou à revoir, le passionnant documentaire de Marie-France Barrier, diffusé par la 5, le 20 décembre dernier, AGIR entend contribuer, en partenariat avec les autres associations de la commune, à une prise de conscience qui devrait maintenant déboucher sur des initiatives concrètes et responsables : une cantine bio, communale ou intercommunale, s'appuyant sur un tissu de producteurs locaux, ne sera-t-elle pas, à terme, envisageable ?

Contact AGIR : agir.stbauzille@gmail.com

« SCENE OUVERTE du PRINTEMPS »

Samedi 24 mars 2018 – 21 h

Foyer communal

Les musiciens et les conteurs qui se sont produits lors des précédents opus, ont travaillé leurs instruments et leurs voix. Ils ont fait aussi des émules, qui franchiront le pas et monteront sur scène pour la première fois, pour notre bonheur et... pour dominer leur trac.

La soirée sera belle et si vous voulez y prendre part de façon plus active, sur scène, au bar, à la technique ou en coulisses, faites-vous rapidement connaître, car il faudra du monde à la manœuvre !

Contact AGIR : agir.stbauzille@gmail.com

CHORALE LES GARRIGUES

La Chorale Les Garrigues a donné son concert de Noël le 22 décembre dernier. Après les chants avec les enfants sur les marches de la mairie, les choristes se sont rendus à l'église pour donner un répertoire centré sur la Nativité.

Il y eut les grands classiques comme « douce nuit » mais aussi des morceaux moins connus tel « Madre en la puerta » où Sarah, soliste de la chorale, accompagnée par le piano et la flûte traversière, fit vibrer d'émotion le public saint bauzillois.

L'année qui débute, s'annonce sous le signe de la Croatie puisque nos amis de Ravna Gora seront chez nous en juin prochain. Réservez votre soirée pour un concert exceptionnel autour des chants traditionnels de cette région des Balkans, le **vendredi 22 juin à 21h**.

Auparavant la chorale chantera son nouveau répertoire le **samedi 17 mars** en l'église de Montaud, à **21h** au profit de l'association pour l'entretien et la restauration de l'église.

Les personnes qui voudraient intégrer la chorale seront les bienvenues même en cours d'année. Rendez-vous leur est donné le **vendredi à 18h30** au **foyer communal** de Saint Bauzille.

Pour plus de renseignements :
Guy Bonnet, 04 67 86 13 04



TCSBM

Actuellement, nous avons trois équipes qui sont engagées dans les compétitions organisées par le Comité Départemental de l'Hérault : notre équipe Garçons 17/18 ans (photos ci-contre) qui a remporté sa première rencontre face au TC Vendargues 3/1.

Puis, ils affronteront successivement le TC St Aunès, le TC Pignan et le TC Lauret / Valflaunès.

En parallèle, nous avons deux équipes qui jouent en Coupe Séniors + 35 ans. Si vous souhaitez les encourager, n'hésitez pas à assister à leurs rencontres qui se déroulent le dimanche matin. Par ailleurs, l'Open Saint Bauzillois qui rassemble toujours plus de joueurs, débute le Mercredi 14 février et se terminera le Samedi 10 mars.

Si vous souhaitez des informations sur le Tennis Club Saint Bauzille de Montmel, vous pouvez contacter **Vincent DAUDÉ** (06 26 86 36 30 / tcsbm34@gmail.com / www.club.fft.fr/tcsbm)



LES TOUJOURS JEUNES

2018, année importante pour les Toujours Jeunes !

En effet, le **11 juin**, nous fêterons comme il se doit, les **40 ans de notre club**. Mais nous vous en dirons davantage en temps voulu.

En attendant, d'autres dates importantes :

Le **22 mars**, nous irons à **Romans** visiter le musée de la chaussure puis, après le déjeuner, ce sera le tour du **Palais du Facteur Cheval**.

En **mai**, du **21 au 28**, nous partirons pour **l'Alsace**. Sur la route, nous nous arrêterons d'abord, aux Hospices de Beaune. Puis, ce sera un périple à travers l'Alsace : Ribeauvillé, Strasbourg, Kaysersberg, Riquewihr, le Haut Koenigsbourg, Obernai et le Mont ST Odile. Nous finirons notre voyage à Colmar. Que les amateurs se rassurent : visite de cave prévue

En octobre, sans doute, ferons-nous une escapade de 2 jours, dans la Cité Phocéenne mais, cette sortie n'est pas totalement finalisée.

Une de ces balades vous intéresse (ou toutes si vous le désirez !) ?

N'hésitez pas à vous inscrire même si vous n'êtes pas adhérent (et même « encore » jeunes). Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter

Josseline de Montlaur au 04 58 00 14 49

Claudine Bresson au 04 67 84 41 80

Les Toujours Jeunes souhaitent à toutes et à tous, une bonne et heureuse année 2018.



AGENDA DE LA COMMUNE

Pour les prochains mois, la commune a un planning très chargé !

Le Recensement : Du 18 Janvier au 17 Février 2018.

Déménagement de la Bibliothèque : À partir du 12 Février 2018.

L'Open St Bauzillois : Du 14 Février au 11 Mars 2018.

L'Inauguration du Domaine : Le 10 Mars 2018 à 12h.

Apéritif Nouveaux Arrivants : Le 15 Mars 2018 à 19h au Chai du Domaine.

La Chorale Les Garrigues : Le 17 Mars à 21h à l'Eglise de Montaud.

Spectacle de l'AGIR : Le 23 Mars 2018 à 20h et le 24 Mars 2018 à 21h au foyer communal.

Le Repas des Aînés : Le 24 Mars 2018 au Chai du Domaine.

Tous les mercredis après midi : Activité pour les enfants à la bibliothèque (activité numérique, maquette, jeux de société,...).

RECENSEMENT

Pensez au recensement, c'est obligatoire ! Tous les jeunes Français, de plus de 16 ans, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.



Prochain numéro en Avril.
Site et Facebook :
www.saintbauzilledemontmel.fr
@Mairie Saint Bauzille de Montmel

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Lundi de 8h à 10h et de 16h à 18h30

Mardi de 10h à 12h

Mercredi de 8h à 10h

Jeudi de 8h à 10h et de 14h à 16h

Vendredi de 8h à 10h

À noter : en période de vacances scolaires, la mairie est fermée le vendredi.

CARTE D'IDENTITE

Depuis le 7 mars 2017 dans l'Hérault, toutes vos démarches concernant vos cartes d'identité se passent en ligne puis dans des mairies équipées spécialement.

CARTE PASS'PIC

La carte Pass'pic permet aux habitants du territoire de bénéficier de tarifs préférentiels dans les équipements sportifs et culturels de la Communauté de communes ainsi que pour les spectacles organisés et financés par la Communauté de communes. Vous pouvez la récupérer gratuitement à la mairie sur présentation d'un justificatif de domicile, d'une pièce d'identité ainsi que d'une photo d'identité.

DÉCHETTERIE MOBILE

La déchetterie repasse par Saint Bauzille ! Elle sera mise en place le Vendredi **16 Février** de **9h à 12h** et de **14h à 17h** et le Samedi **17 Février** de **9h à 12h** et de **13h à 16h**.

À noter que les déchetteries fixes de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup sont ouvertes et vous accueillent gratuitement sur présentation d'une carte **Pass'pic**.

REZO POUCE

Si vous ne vous êtes pas encore lancés dans l'aventure.

